

2024-1499  
08-10-2024

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation spécial du diméthylthiocarbamate de potassium, SRD2024-01. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 02/26/2026, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le SRD2024-01. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2024-1499  
08-10-2024

# FORMULE

**UN MICROBICIDE À SPECTRE LARGE POUR LE CONTRÔLE DE LA CROISSANCE DES ALGUES, BACTÉRIES ET CHAMPIGNONS.**

## DIRECTIONS FOR USE

### MODE D'EMPLOI :

**1) Pour les tours de refroidissement:** Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être débarrassées des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit être effectué et consiste à ajouter de 800 à 1 200 mL par 10 000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 400 à 1 200 mL par 10 000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

**2) Pour les filtres de lavage à air:** Avant de procéder au traitement, les filtres de lavage à air devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filtres doit être effectué et consiste à ajouter de 186 à 236 mL par 1 000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 86 à 236 mL par 1 000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Peut être utilisé seulement si un dispositif de ventilation locale adéquat est disponible pour éliminer les aérosols.

À utiliser uniquement avec des systèmes de chargement et de transfert fermés (c.-à-d. couplage sec).

Un système de transfert fermé est défini comme une procédure permettant de retirer un pesticide de son contenant d'origine, de rincer le contenant vidé et de transférer le pesticide et la solution de rinçage à travers des tuyaux de raccordement et des raccords suffisamment serrés pour empêcher toute exposition de toute personne au pesticide ou solution de rinçage. De plus, le système de transfert fermé doit être équipé d'un système de couplage sec conçu pour goutter moins de 2 ml par couplage.

**NE PAS** rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau.

**NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**NE PAS** appliquer dans les fluides de travail des métaux à des taux supérieurs à [80 ppm de diméthylthiocarbamate de potassium à déclarer dans la valeur équivalente du produit].

**NE PAS** utiliser ce produit dans la production de papier ou de revêtements de papier qui entreront en contact avec des aliments.

### PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre

anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.



# MB 3030

## FORMULE MB 3030

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 20 LITRES

PRINCIPE ACTIF: Diméthylthiocarbamate de potassium .....10 %

N° D'ENREGISTREMENT : 34063 - LOI SUR LES PRODUITS

ANTIPARASITAIRES

DANGER CORROSIF POISON

CORROSIF POUR LES YEUX

IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Jutzi Water Technologies

525 Wright Blvd

Stratford, Ontario N4Z 1H3

Telephone: 1-519-814-9283

Fax: 1-519-814-9288

**IN CASE OF EMERGENCY CALL  
EN CAS D'URGENCE APPELER  
CANUTEC (613)996-6666**

**Parcelle#**

**Poids net 20 KG**

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

### MISES EN GARDE

#### DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Corrosif pour les yeux. NE PAS entrer dans les yeux. Corrosif pour la peau. NE PAS entrer en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Nocif en cas d'ingestion. Évitez tout contact avec les yeux, la peau, les vêtements et la contamination des aliments. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques, ainsi que des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) lors de la manipulation du produit, des activités de nettoyage et de réparation du produit concentré ou des fluides de traitement traités et pendant le nettoyage et réparation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### ÉLIMINATION DU PRODUIT :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Éviter de donner de l'alcool ou tout produit contenant

2024-1499  
08-10-2024

de l'alcool.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Le produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Tenir éloigné des lacs, ruisseaux ou étangs. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture pour les humains ou pour les animaux, lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.